

Annexe 1.2
(art. 8)

Déclaration obligatoire pour les matières premières pour aliments des animaux

Catégorie de matières premières pour aliments des animaux	Déclarations obligatoires
1. Fourrages, y compris les fourrages grossiers	Protéine brute, si > 10 % Cellulose brute
2. Grains de céréales	
3. Produits et sous-produits de grains de céréales	Amidon, si > 20 % Protéine brute, si > 10 % Matières grasses brutes, si > 5 % Cellulose brute
4. Graines ou fruits oléagineux	
5. Produits et sous-produits de graines ou fruits oléagineux	Protéine brute, si > 10 % Matières grasses brutes, si > 5 % Cellulose brute
6. Graines de légumineuses	
7. Produits et sous-produits de graines de légumineuses	Protéine brute, si > 10 % Cellulose brute
8. Tubercules et racines	
9. Produits et sous-produits de tubercules et racines	Amidon Cellulose brute Cendres insolubles dans HCl, si > 3,5 % de matière sèche
10. Produits et sous-produits de la transformation de la betterave sucrière	Cellulose brute, si > 15 % Sucres totaux calculés en saccharose Cendres insolubles dans HCl, si > 3,5 % de matière sèche
11. Produits et sous-produits de la transformation de la canne à sucre	Cellulose brute, si > 15 % Sucres totaux calculés en saccharose
12. Autres graines et fruits, leurs produits et sous-produits, sauf ceux qui sont mentionnés aux ch. 2 à 7	Protéine brute Cellulose brute Matières grasses brutes, si > 10 %
13. Autres plantes, leurs produits et sous-produits, sauf ceux qui sont mentionnés aux ch. 8 à 11	Protéine brute, si > 10 % Cellulose brute
14. Produits et sous-produits laitiers	Protéine brute Humidité, si > 5 % Lactose, si > 10 %
15. Produits et sous-produits d'animaux terrestres	Protéine brute, si > 10 % Matières grasses brutes, si > 5 % Humidité, si > 8 %

Catégorie de matières premières pour aliments des animaux	Déclarations obligatoires
16. Poissons, autres animaux marins, leurs produits et sous-produits	Protéine brute, si > 10 % Matières grasses brutes, si > 5 % Humidité, si > 8 %
17. Minéraux	Calcium Sodium Phosphore Autres minéraux pertinents
18. Divers	Protéine brute, si > 10 % Cellulose brute Matières grasses brutes, si > 10 % Amidon, si > 30 % Sucres totaux calculés en saccharose, si > 10 % Cendres insolubles dans HCl, si > 3,5 % de matière sèche